

La France et  
l'internationalisation  
de l'enseignement

***RÉSUMÉS DES ARTICLES***

Administration &amp; Éducation

# La France et l'internationalisation de l'enseignement

N°170 – 2021/2

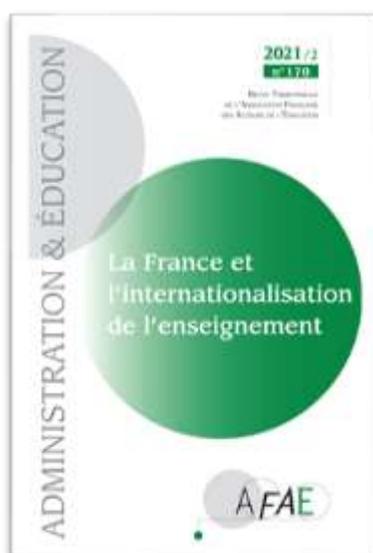
1

*En France, l'école a été un élément bâtisseur de l'identité nationale ; seul le ministère de l'Éducation porte d'ailleurs ce qualificatif de « national ». Le mouvement d'internationalisation de l'enseignement y est assez récent, avec notamment trois caractéristiques : nouveauté, comparaison et compétition ; et cela agite voire bouscule profondément une institution qui paraissait, comme la culture, à la fois reposer sur un socle universaliste et être soumise au principe de subsidiarité. Un retournement a eu lieu autour de la charnière du second millénaire, avec la multiplication des coopérations et le développement de références multiples à des modèles éducatifs étrangers, à des enquêtes internationales ; et la comparaison mais aussi la compétition internationales sont désormais passées au premier plan des débats. Le numéro 170 de la revue analysera dans quelle mesure l'enseignement français a intégré cette dimension internationale, donnant des éléments de réflexion en trois temps :*

- *penser l'internationalisation de l'enseignement : mondialisation et européanisation de l'éducation ;*
- *l'internationalisation de l'enseignement français, de l'école à l'université : enjeu crucial, clé d'avenir ;*
- *l'enseignement français à l'étranger sous le signe de la compétition.*

*À la lecture de ce numéro, mêlant grands spécialistes et responsables comme acteurs de terrain, le lecteur pourra s'interroger : dans le tumulte de la mondialisation, une forme d'éducation internationale est-elle en gestation ?*

## RÉSUMÉS DES ARTICLES



## ÉDITORIAL

La France et l'internationalisation de l'enseignement

– Stéphane KESLER et Denis ROLLAND

## PENSER LA MONDIALISATION ET L'EUROPEANISATION DE L'ÉDUCATION

2

Une nécessaire utopie : les nouvelles missions de l'éducation dans un système mondialisé

– Bertrand Badie, propos recueillis par Denis Rolland

*Cet entretien avec Denis Rolland est la première contribution spécifique de Bertrand Badie sur l'éducation et la mondialisation. Bertrand Badie revient sur la dualité fonctionnelle, entre la nation à préserver et la mondialisation à construire, qui renvoie à la définition d'un parcours éducatif nouveau, contribuant au développement mondial : une obligation nouvelle qui tient à la certitude que rien de positif ne se fera dans cette mondialisation sans une activation de la fonction éducative, en matière d'évolution des programmes, d'abord mais pas seulement de l'histoire, de ces disciplines stratégiques que sont les langues étrangères et toutes les techniques de communication permettant de mieux appréhender et connaître l'autre, et de mobilités des enseignants et des élèves afin de construire ce patrimoine culturel commun de l'humanité. Face à un monde où plus de cent millions d'enfants sont exclus de l'école, Bertrand Badie montre les chemins d'une nécessaire utopie de la mondialisation où l'éducation doit jouer un rôle déterminant.*

En France, l'éducation peut-elle être autre que nationale ?

– Jean-Paul de GAUDEMAR

*Les liens entre l'éducation et la Nation sont si fortement ancrés dans le modèle français qu'il peut apparaître difficile de concevoir une éducation vraiment internationale. Ce n'est d'ailleurs pas le propre du seul modèle français, l'Union européenne ayant notamment toujours été réticente à en faire une compétence supranationale. On donne ici quelques exemples des difficultés comme de l'intérêt suscité par l'introduction, dans le cas français, d'exemples d'éducation échappant en partie au seul modèle national.*

Au-dessus des frontières et des mondialisations de fait, l'éducation à penser comme question anthropologique centrale

– Roger-François GAUTHIER

*La grande variété des situations où les acteurs de l'Éducation nationale s'intéressent aujourd'hui à l'international ne permet pas de définir ce dernier autrement que comme un terrain composite et en déficit de pensée. Contrairement à ce qu'on croit souvent, l'éducation est une activité qui a dans l'histoire plus souvent été mondialisée que nationalisée, mais la résultante de ces mouvements opposés est celle de systèmes culturellement différents. Toutefois, depuis 30 ans, un nouveau mouvement de mondialisation, cette fois libéral et tourné vers la compétition entre systèmes, s'est emparé de l'éducation : il semble être associé, un peu partout, à des difficultés de tous ordres. Ce n'est qu'une pensée anthropologique de l'éducation qui permettrait, face à l'accumulation actuelle de doutes et de crises, de redonner sens à un projet éducatif à faire émerger au niveau de Sapiens.*

## L'UNESCO à la rencontre de l'école de la République : l'éducation à la citoyenneté mondiale

– *Philippe DESGOUTTES*

*La présence de l'UNESCO en France offre à l'école de la République l'opportunité d'ouvrir ses élèves aux grands défis internationaux d'aujourd'hui et de demain. L'institution onusienne a placé le concept de « citoyenneté mondiale » au cœur de sa stratégie éducative 2015-2030. La Commission nationale française pour l'UNESCO (CNFU) a mené, au sein d'une dizaine d'académies, une action ponctuelle de sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté mondiale qui mériterait d'être prolongée en s'appuyant sur les instruments offerts par l'UNESCO.*

## Vers un espace européen de l'éducation : un programme phare et quelles politiques ?

– *Hervé TILLY*

*Dans le domaine de l'éducation, l'Union européenne est surtout connue pour son programme phare, Erasmus +. Pourtant, au-delà de cette indéniable réussite, et même si les États membres conservent toute leur compétence en la matière, elle a aussi beaucoup contribué à la coopération éducative en Europe. Bien que ses propositions manquent parfois de visibilité, l'Union européenne offre un cadre structuré et financé qui présente une vraie opportunité pour des initiatives concrètes et tournées vers les jeunes, les professeurs et, plus généralement, tous les membres de la communauté éducative.*

3

# METTRE EN ŒUVRE L'INTERNATIONALISATION, DE L'ÉCOLE A L'UNIVERSITÉ

## L'accréditation Erasmus des établissements scolaires : une nouvelle chance pour l'école française

– *Marc BUISSART et Annie LHÉRÉTÉ*

*Cet article s'efforce de faire le point sur la façon dont l'école française se positionne face aux défis de l'ouverture européenne et internationale. Il sensibilise les acteurs de l'éducation aux nouvelles opportunités pour une mobilité large et réussie et montre que l'accréditation est une chance pour les établissements. Les rédacteurs analysent les conditions de réussite de la demande d'accréditation à l'aune du bilan de la première session des évaluations « Accréditations 2021-2027 » mise en place par l'Agence Erasmus + France dans les secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnelle, et de la formation des adultes.*

## Séjours à l'étranger pendant les études. Les jeunes de niveau secondaire doublement pénalisés

– *Alexis ROBERT*

*Malgré la volonté des politiques nationales et européennes de promouvoir les séjours à l'étranger en cours d'études, les inégalités d'accès à la mobilité internationale perdurent entre les niveaux de diplômes. L'exploitation des données de l'enquête « Génération 2013 » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) montre que les jeunes de niveau secondaire partent moins à l'étranger et que les séjours réalisés pour une période d'études ou de stage sont moins valorisables sur le marché du travail (plus courts, moins certifiants etc.).*

## Le baccalauréat français au prisme de l'international

– *Laurent BERGEZ et Jean HUBAC*

*La mise en œuvre du baccalauréat 2021 est l'opportunité de répondre aux objectifs ambitieux de la France en matière de maîtrise des langues étrangères et de mobilité internationale. Elle s'inscrit dans la continuité des politiques éducatives françaises en faveur de l'internationalisation de l'offre du baccalauréat. La réflexion autour d'une nécessaire évolution de l'actuelle option internationale au baccalauréat répond quant à elle à de nouveaux objectifs.*

La section binationale Esabac : l'internationalisation et la double-certification au cœur du cursus scolaire.

– *Agnès PALLINI-MARTIN*

*Les sections binationales créées depuis plus de dix ans mettent l'internationalisation au cœur du système éducatif français et des pays partenaires. Ces sections donnent lieu à une double certification qui est reconnue dans les deux pays partenaires et renforcent les liens entre les pays européens. L'article ambitionne de faire le point sur la section binationale Esabac franco-italienne : un parcours enrichissant sous l'angle pédagogique, didactique et personnel.*

4

L'ouverture européenne et internationale dans l'académie de Créteil

– *Daniel AUVERLOT et Laure MOREL*

*Le projet de l'académie de Créteil, intitulé « Autonomie, mobilité, une ambition partagée » accorde une large place à l'ouverture internationale. La sensibilisation des établissements, les mobilités apprenantes, la professionnalisation des acteurs, la montée en compétence en langues des personnels et des élèves, la carte des formations, les partenariats constituent les axes forts et complémentaires d'une politique structurée.*

De quelques essais manqués de « traductions » : L'évaluation des établissements en France depuis 50 ans

– *Denis MEURET*

*L'évaluation des établissements en France a une longue histoire, plutôt infructueuse, inspirée de façon plus ou moins lâche par des expériences étrangères. L'article retrace cette histoire, analyse échecs flagrants et réussites partielles, et s'efforce de tracer des perspectives pour une évaluation des établissements adaptée aux défis qu'ils rencontrent aujourd'hui, en phase avec les pays où son utilité est reconnue par l'ensemble des acteurs.*

La comparaison internationale comme aide à la réflexion sur les programmes scolaires

– *Luisa LOMBARDI*

*À travers des exemples inspirés des comparaisons des programmes scolaires réalisées au sein du secrétariat général du Conseil supérieur des programmes, l'article met en évidence un usage institutionnel de la comparaison internationale complémentaire mais différent, toutefois, de celui qui est associé au pilotage par les indicateurs statistiques et les enquêtes standardisées. La comparaison est présentée en tant que démarche qui acquiert tout son sens dans la recherche « intime » d'une meilleure compréhension des phénomènes éducatifs.*

Universités : une ou des internationalisations ?

– *Bernard DIZAMBOURG*

*Les universités doivent se situer dans un environnement international et internationaliser leurs activités : cette affirmation est souvent considérée comme allant de soi. Pour les universités françaises, elle est souvent complétée par une seconde constatation : les universités françaises ont un retard d'internationalisation comparativement à d'autres pays européens ou non européens. A l'appui de ce second constat, le classement de Shanghai est fréquemment mobilisé. Or l'internationalisation universitaire peut difficilement se définir sur un seul critère, celui qui mesure la performance en termes*

*d'intensité et de qualité de la production scientifique. Est-elle congruente avec la capacité à attirer des étudiants étrangers ou encore à donner à ses étudiants des opportunités de se confronter à des environnements internationaux (voire à attirer des enseignants étrangers, dimension que nous n'aborderons pas dans cet article) ? Quelles relations entre ces différentes dimensions ? Quelles sont celles qui sont plus ou moins accessibles selon le profil d'établissement et comment chaque établissement peut construire sa cohérence ? C'est à ces questions que nous proposons de donner quelques pistes de réponses en analysant un échantillon diversifié d'universités françaises.*

## Les atouts et les défis de l'enseignement supérieur en France

– **Éric CHARBONNIER**

*Dans un débat public ultra focalisé sur les premiers niveaux d'éducation, l'enseignement supérieur en France est souvent mis de côté, alors même que les enjeux sont pourtant nombreux pour que nos universités et autres institutions du supérieur restent compétitives sur un marché de l'éducation en pleine évolution.*

*Dans ce contexte, l'enseignement supérieur a de nombreux atouts mais aussi des défis à relever. Il doit faire face également à une crise sanitaire inédite qui n'est pas sans conséquences sur l'apprentissage des étudiants. Cet article utilise les comparaisons internationales pour situer la France par rapport à ses voisins, et pour évaluer la qualité globale de l'enseignement supérieur afin de savoir si elle est suffisante pour préparer les jeunes aux enjeux du monde du XXI<sup>ème</sup> siècle.*

5

# A L'ÉTRANGER, L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS SOUS LE SIGNE DE LA COMPÉTITION

L'enseignement français à l'étranger ne se développera pas sans une gouvernance adaptée à l'international

– **Jean-Christophe DEBERRE**

*La crise de la Covid-19 a entraîné des réponses organisationnelles jugées souvent inadaptées qui montrent les limites du management top-down de l'Éducation nationale. Le niveau de résilience des enseignants, en particulier, peut expliquer la continuité des missions dans ce contexte très particulier. La crise sanitaire interroge l'articulation entre l'organisation scolaire et l'identité professionnelle des personnels. Alors que les dispositifs pédagogiques et les formes de gouvernance évoluent, la dimension structurante de la « classe » explique le caractère « robuste » de l'identité professionnelle des enseignants comme de la plupart des chefs d'établissement, et le faible impact sur le « métier », finalement, des perturbations organisationnelles.*

Les examens et tests de langue, un enjeu de souveraineté, objet d'une concurrence mondiale

– **Pierre-François MOURIER et Bruno MÈGRE**

*Les certifications se sont imposées dans le secteur de l'enseignement des langues étrangères comme instruments structurants de l'apprentissage et de l'offre de formation. Elles ont, très tôt, participé à la standardisation et à la normalisation de leur évaluation contribuant, par ailleurs, à leur développement et à leur notoriété. La conception de ces véritables outils de mesure relève d'une méthodologie pédagogique, technique et scientifique leur permettant de participer aux décisions politiques qui encadrent, à partir de critères de justice et de justesse, la mobilité internationale des individus. Dès les années 1980, l'État français, au travers de son opérateur public, le CIEP (devenu récemment FEI, France Éducation international), se dote de certifications officielles en français langue étrangère qui, au fil du temps, évoluent afin de répondre aux projets de vie des candidats ainsi qu'aux nouveaux enjeux sociaux, culturels et économiques de notre pays. Implantés dans les universités, les établissements scolaires*

*français et étrangers ainsi que dans les structures de notre réseau diplomatique culturel à l'international, le DELF-DALF et le TCF placent le français dans le palmarès des langues les plus évaluées et certifiées au monde, dans un environnement de plus en plus concurrentiel.*

De la France au Maroc : entre enseignement préscolaire et école maternelle

– *Lionel TARLET*

*Une mission au Maroc en 2019 de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), au titre de la coopération éducative, visait à l'expertise des conditions d'une généralisation de l'enseignement préélémentaire en cours d'expérimentation et connaissant alors une accélération sans précédent. S'est ainsi opérée une passionnante rencontre entre les attendus du Maroc, confronté à l'urgence contemporaine de construire un cadre éducatif de qualité pour la petite enfance, et l'histoire de la France empreinte d'une patiente construction de « la petite école » pendant plus de deux siècles.*

« Le goût des autres ». Un itinéraire comme personnel de direction dans les lycées français de l'étranger

– *Françoise VALIÈRE*

*Françoise Valière, aujourd'hui retraitée active, a notamment été proviseure de plusieurs lycées français à l'étranger, essentiellement en Amérique latine et dans le réseau de l'AEFE. Elle dit dans ce texte tout son bonheur d'avoir dirigé des établissements, souvent complexes, dans des contextes chaque fois différents. Elle a dû réinventer régulièrement son management, s'adapter au contexte local mais aussi aux évolutions de l'enseignement français à l'étranger. Elle souligne ce qu'elle a appris enfin des systèmes éducatifs locaux sans pour autant perdre de vue les valeurs de l'éducation nationale française.*

De directrice générale de l'enseignement scolaire à ambassadrice : rapport d'étonnement

– *Florence ROBINE*

*Itinéraire d'une enseignante, devenue inspectrice générale, puis rectrice, Dgesco pour finalement être nommée aux fonctions d'ambassadrice de la République française, en poste dans l'Union européenne. Cette transition, pour surprenante qu'elle soit, traduit cependant l'universalité des valeurs qui animent les fonctionnaires de ces deux grands ministères. Dans des environnements bien différents d'exercice de ces missions, cette évolution permet d'interroger les modes de management et de mobilisation des acteurs de terrain et des usagers des politiques publiques, à un moment crucial de l'histoire de l'Europe.*